



MISSION EFFECTUEE PAR AREMAU EN MAURITANIE

**_ à Nouakchott et Thialgou _
du 30 mars au 13 avril 2008**



Comptes-rendus des réunions

Sommaire

Présentation : Aremau en mission en Mauritanie.....	p. 3
1. Livraison des colis à l'école capitale 7 de Nouakchott	p. 4
2. Réunions avec les élus et personnalités civiles de Thialgou.....	p. 5
2.1. Réunion avec l'Association des Ressortissants de Thialgou à Nouakchott.....	p. 5
2.2. Réception de la délégation d'Aremau par les personnalités de Thialgou	p. 8
2.3. Réunion avec l'Association Sportive et Culturelle des Jeunes de Thialgou	p. 9
2.4. Réunion avec Monsieur le Maire de Boghé	p. 11
2.5. Rencontre avec les femmes de la Coopérative de Thialgou	p. 13
2.6. Réunion avec les parents d'élèves de Thialgou	p. 17

AREMAU EN MISSION EN MAURITANIE

Sept adhérents de l'association AREMAU (*Amitié Réciprocité Echanges avec la Mauritanie*), Mireille Guyomard, Marie Claire Rivoire, Rosette Robles, Patrice Labattut, Philippe Mauret et Jacques Simon, se sont rendus en Mauritanie le 30 mars 2008, pour 15 jours, sous la responsabilité du Président de l'association Etienne Rivoire.

Leur séjour a été préparé, sur place, avec efficacité par Monsieur Bâ Abou, Président d'honneur et correspondant en Mauritanie de Aremau.



La délégation d'Aremau, entourée de ses amis mauritaniens, sur la route de Thialgou

La mission avait deux objectifs :

- 1°) Consolider les liens déjà anciens de l'association avec l'école primaire Capitale 7 de Nouakchott pour lesquels un chargement de 6,5 m³, provenant de Bruguières, a été livré.
- 2°) Créer un nouvel espace d'échanges avec le village de Thialgou (commune de Boghé) au bord du fleuve Sénégal.

Une série de réunions a permis à la délégation d'Aremau d'aborder de nombreux sujets avec :

- ⇒ l'Association des Résidents de Thialgou de Nouakchott,
- ⇒ l'Association Sportive et Culturelle des Jeunes de Thialgou,
- ⇒ la Coopérative des Femmes,
- ⇒ l'Association des Parents d'Elèves,
- ⇒ les Directeurs de l'école 7 de Nouakchott et de celle de Thialgou,
- ⇒ les responsables du jardin d'enfants,
- ⇒ l'infirmière du dispensaire.

Le Maire de la commune de Boghé, dont Thialgou dépend, les a reçus officiellement et les a conduit auprès du Wali (Préfet).

Ces divers entretiens ont été d'une grande qualité et ont fait l'objet de comptes-rendus réunis dans ce rapport.

1. Livraison des colis à l'école capitale 7 de Nouakchott

Le chargement des dons a été réceptionné au port de Nouakchott et livré à l'école 7 de la Capitale, le jeudi 10 avril 2008.

Il comprenait, entre autres, 20 VTT, des livres pour la bibliothèque, du matériel scolaire et audio-visuel, des équipements sportifs, etc. (*)



Arrivée du camion chargé des colis de dons à l'Ecole Capitale 7



Déchargement du camion par les écoliers



Découverte du contenu des colis



« L'image de ces élèves, enfourchant les vélos une fois remontés et parcourant allègrement la cour de récréation, demeurera un souvenir inoubliable ; tout comme, ceux là encore, feuilletant avec fébrilité les livres et revues fraîchement déballés.»

(*) Une partie du chargement a fait l'objet d'un tri à destination du village de Thialgou.

2. Réunions avec les élus et personnalités civiles de Thialgou

2.1. Réunion avec l'Association des Ressortissants de Thialgou à Nouakchott

Lundi 31 mars 2008 à Nouakchott à 22 h.

La réunion a lieu chez M. TALL Amadou Ibrahima, le soir de l'arrivée de la délégation d'Aremau à Nouakchott.

Participants :

- Aremau : *Bâ Abou, Président d'Honneur*
Etienne Rivoire, Président
Marie-Claire Rivoire, Adhérente

- Association de Thialgou :
Amadou Ibrahima Tall, Président
Cheikna Dia, Doyen
Lam Mamadou Moussa, Président de l'association des jeunes de Thialgou
Lam Oumar Amadou, Secrétaire Général
Lam Abou Amadou, Secrétaire à l'organisation



En Préambule

M. Amadou Ibrahima Tall fait les présentations. Puis, il informe que les représentants de l'association de Thialgou portent un grand intérêt à la démarche entreprise par Aremau de s'occuper de leur village.

Il remercie M. Bâ Abou d'avoir eu l'intelligence de cette idée et de faire l'interface entre Aremau et l'association de Thialgou.

M. Tall s'excuse de n'avoir pas pu être présent à l'aéroport pour accueillir la délégation d'Aremau mais prévient qu'un programme de réception est en cours de préparation à Thialgou.

Il précise que la visite de Colette Fillion-Nicollet(*), en juillet dernier à Thialgou, a été une première démarche qui a fait son effet au village.

(*) Colette Fillion-Nicollet, adjointe du Maire de Grenoble, a effectué un voyage en Mauritanie en Juillet 2007 pour rencontrer des associations et des coopératives de femmes dans les oasis de l'Adrar dans le but de développer des actions d'économie et de tourisme solidaire. A la demande d'Etienne Rivoire, elle a accepté de faire un détour à Thialgou, en émissaire d'Aremau, pour une première prise de contact avec les personnalités civiles du village et faire une première estimation des besoins du village.

Ouverture de la séance

La séance est déclarée ouverte en présence du Doyen qui vient de rejoindre l'assistance.

Etienne Rivoire remercie chaleureusement les représentants de Thialgou pour le sérieux de l'accueil et l'honneur qui est fait à la délégation d'Aremau.

Il confirme l'intérêt de la prise de contact de Colette Fillion-Nicollet avec Thialgou et du rapport de sa visite qui a constitué une première approche du travail à faire.

Il informe que le village de Bruguières, par l'intermédiaire de son Maire, est prêt à s'investir dans un partenariat avec AREMAU pour faire aboutir de futurs projets avec la Mauritanie.

Il donne l'emploi du temps envisagé par la délégation d'Aremau pendant son séjour en Mauritanie :

- Le groupe doit partir le lendemain de NKT pour Thialgou à 8 h. du matin.
Dès l'arrivée au village, des rencontres sont prévues et ce sur deux jours.
- Le groupe doit revenir à NKT le jeudi pour assister à la soirée culturelle organisée par les jeunes de Thialgou.
- Une partie du groupe reprend l'avion le dimanche à 2 h. du matin.
- Etienne et Marie-Claire Rivoire restent une semaine de plus pour réceptionner les colis, qui doivent arriver au port le 6 avril, et faire le tri des affaires entre l'école Capitale 7 et Thialgou.
Si les délais le permettent, ils pourraient retourner à Thialgou pour remettre les affaires destinées au village, poursuivre les rencontres avec les personnalités et approfondir la visite des lieux.

M. Tall, suite aux informations fournies par Etienne, propose l'organisation suivante du séjour à Thialgou, en prenant en compte les souhaits de la délégation et les contraintes de temps :

⇒ Mardi vers 16 h / 17 h :

Une cérémonie d'accueil de la délégation est prévue à son arrivée à Thialgou.

Malheureusement, un décès intervenu dans le village ne permettra pas de faire des festivités comme il avait été envisagé.

⇒ Mardi soir et Mercredi matin :

Rencontres à Thialgou des personnalités et de personnes de la société civile :

- * L'Imam
- * Les représentantes de la coopérative des femmes
- * Les représentants des jeunes de Thialgou
- * La représentante du dispensaire
- * Le Directeur de l'Ecole
- * Les représentants des Parents d'Elèves

⇒ Mercredi en fin de matinée :

- * Rencontre du Maire de Boghé (commune dont Thialgou dépend).
- * Rencontre avec le Wali (Préfet) de Boghé

⇒ Mercredi après-midi :

Séries de réunions avec les différents groupes sociaux.

Etienne Rivoire précise qu'il doit remettre la médaille de son village à M. Le Maire de Boghé, en tant qu'ambassadeur du Maire de Bruguières, dans le cadre d'une cérémonie solennelle.

M. Tall confirme que le Maire est prévenu de l'arrivée de la délégation mais qu'on doit le recontacté pour organiser la réunion (l'heure, le lieu, le déroulement ...).

Etienne Rivoire aborde le problème des colis qui doivent arriver au port de NKT et qui contiennent des affaires à destination de l'Ecole Capitale 7 et de Thialgou.

Le retard du bateau et les formalités de douanes, de taxes à payer, etc., risquent de reporter le déblocage des colis après le départ de la délégation d'Aremau de Mauritanie, ce qui compromettrait en grande partie la mission de l'association.

Etienne explique que les habitants de Bruguières se sont beaucoup investis dans la préparation de ses colis. Ils ont fait preuve d'une grande générosité et ils ne comprendraient pas que les colis, contenant tous leurs dons, soient bloqués au port de NKT.

Par ailleurs, Etienne évoque la possibilité d'exonération des taxes pour les colis puisqu'il s'agit d'un envoi humanitaire.

Etienne insiste sur l'importance du contenu des colis, dont une partie est destinée à Thialgou, ce qui est un premier geste d'échanges entre les deux villages.

Des médicaments destinés à une structure hospitalière doivent faire l'objet d'un tri particulier par un médecin.

Etienne propose le projet de créer une bibliothèque à Thialgou (comme à l'Ecole Capitale 7) par l'envoi de livres, d'affaires scolaires et par l'aide à la formation d'un(e) bibliothécaire.

Etienne précise que la délégation d'Aremau a déjà des affaires pour Thialgou dans ses bagages : layette, vêtements, livres et jeux éducatifs pour la coopérative des femmes, une trousse de premiers secours pour l'école de Thialgou.

Etienne demande qu'à Thialgou une pièce soit mise à la disposition du groupe d'Aremau pour faire le tri des affaires entre les différents destinataires.

M. Tall, au terme de ces échanges, conclue que le programme a bien été saisi par les deux parties. La venue d'Aremau fait l'objet de deux missions :

- une mission envers la population de Thialgou, avec la rencontre des personnalités de la société civile ;
- et une mission plus solennelle avec la rencontre des élus et la remise de la médaille de la ville de Bruguières au Maire de Boghé.

Il insiste sur la nécessité de faire un rapport, sur chaque réunion avec chaque entité, afin que les échanges soient formalisés par des documents officiels. Ces preuves écrites du travail de la mission serviront à mettre en place une convention entre Thialgou et AREMAU Bruguières.

Avant que la séance ne soit levée, M. Tall fait part de sa satisfaction de constater que cette première réunion a déjà fait l'objet de prises de notes par le Secrétaire Général de leur association et par Marie-Claire Rivoire, pour Aremau.

Il rappelle en conclusion le rôle d'ambadrice de Colette Fillion-Nicollet qui a été le premier lien entre Aremau et Thialgou.



2.2. Réception de la délégation d'Aremau par les personnalités de Thialgou

Mardi 1er avril 2008 à Thialgou à 17 h 30



Accueil de la délégation d'Aremau à l'entrée du village de Thialgou

Participants :

- Délégation Aremau
- Association des Jeunes de Thialgou
- Coopérative des femmes de Thialgou
- Le Directeur de l'école
- Le Représentant du Conseil des Sages qui est le doyen du village

Etienne présente, devant l'assemblée réunie, le « bonjour » de Bruguières » au village de Thialgou. Il transmet le « bonjour » du Maire de Bruguières au Maire de Boghé.

Le Président de l'association des jeunes souhaite la bienvenue et présente les autres associations.

Les représentants de la délégation française d'Aremau se présentent individuellement.

Bâ Abou prend la parole, d'abord dans sa langue maternelle puis traduit en français la présentation d'Aremau, son historique et l'objet de sa présence ici. Il explique le sens d'Aremau : **A**mitié – **R**éciprocité – **E**change – **M**auritanie.

Ensuite il donne des informations sur le village de Thialgou.

L'origine du nom du village voudrait dire « Abreuvoir du taureau ».

Il y a 2000 habitants environ. Il est situé à 4 km du fleuve Sénégal et à 3,5 Km de Boghé.

Il existe un collectif d'associations des villages autour de Boghé. L'ensemble constitue la commune de Boghé.

Bâ Abou propose que l'on rencontre, après cette première réunion commune, les associations les unes après les autres.



Réception de la délégation d'Aremau à Thialgou

2.3. Réunion avec l'Association Sportive et Culturelle des Jeunes de Thialgou

Mardi 1er avril 2008 à Thialgou à 20 h 45

Participants :

- Délégation Aremau
- Représentants du Comité des Sages, de la Coopérative des femmes et de l'association des jeunes.

Les personnalités de Thialgou présentes font le constat des problèmes rencontrés dans les domaines culturel, social et sportif et expriment les besoins qui en découlent.

➤ Sur le plan culturel :

Pour l'enseignement de l'art, de la peinture et du dessin, il manque du matériel et des formateurs. Le dessin s'enseigne en école supérieure au détriment de l'école primaire.

Le problème, lié aux castes de métiers qui déterminent presque à la naissance le futur métier, est évoqué.

L'association des jeunes participe au renforcement scolaire : des étudiants en vacances donnent des cours de soutien.

Elle fait de la prévention sur les sujets d'actualité brûlants sous forme de saynètes ou de pièces de théâtre : contre l'émigration clandestine des jeunes africains qui se noient en s'embarquant sur des bateaux de fortune, contre les risques du Sida, etc.

Du matériel pour les spectacles organisés par les jeunes dans le village serait le bienvenu : Sono, podium démontable (saison des pluies), ...

➤ Sur le plan social :

Les femmes font état de leurs ressources financières :

- elles peuvent avoir un revenu (en achetant des vaches, par ex.). Elles font le relais pour les produits maraîchers.
- la coopérative fait des bénéfiques en achetant la récolte de riz au moment où les prix sont bas et la revend en période creuse.

Tout se fait sous forme de bénévolat, les idées sont partagées en commun. La persévérance permet le succès des actions entreprises.

Aide aux personnes âgées :

Pour préserver la vie sociale des vieilles dames sans famille, on leur construit une case dans le village. Le principal handicap de cette action est le coût des poutrelles usinées pour la charpente car on ne trouve plus de bois traditionnel ; il n'y a plus de troncs d'arbre pour faire les toitures.

L'association est obligée de faire des emprunts pour la réparation des pièces où logent les personnes nécessiteuses ou âgées sans famille.

L'association se préoccupe aussi de la réparation des bâtiments, des classes d'écoles et du cimetière

Les constructions sont faites en banco (briques de terre argileuse) ; elles sont fabriquées sur place par les habitants mêmes.

Les élèves sont réquisitionnés pour aider aux réparations.

Organisations de mariages :

Les mariages provoquent un afflux d'invités, triplant la population du village au moment des festivités. L'association des jeunes participe activement à l'organisation de l'accueil des nombreux convives dans le village.

La maîtresse de cérémonie est la mère de la mariée en général. Elle gère les cadeaux, les dons. L'association lutte contre le gaspillage des frais de réception (cadeaux aux invités au détriment de l'aide financière ou de cadeaux utiles envers les jeunes mariés). Le coût élevé des mariages, lié aux respects des traditions, est un frein aux unions des jeunes gens car les familles n'ont pas toujours les moyens financiers pour assumer les dépenses, à moins de s'endetter.

Besoin en matériel médical et paramédical :

Le village aurait besoin de médicaments pour les malades nécessiteux, de matériel paramédical pour handicapés.

Il faudrait prévoir, pour permettre aux personnes handicapées et âgées de se déplacer : béquilles, fauteuils roulants, attelles, déambulateurs, béquilles tripodes.

Besoin en moyens de locomotion :

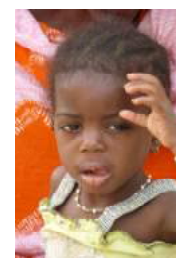
Des besoins en vélos seraient à évaluer :

Pour les élèves : depuis la dernière réforme, la journée scolaire est scindée en deux avec interruption de midi à 15 heures. Les collégiens se rendant à Boghé ne peuvent pas rentrer chez eux pour s'alimenter par manque de transport : le vélo serait un bon moyen !

Pour les maraîchers : vélos robustes pour leur déplacement et le transport de leurs productions.



L'association sportive et culturelle de Thialgou se préoccupe des problèmes liés à chaque génération.



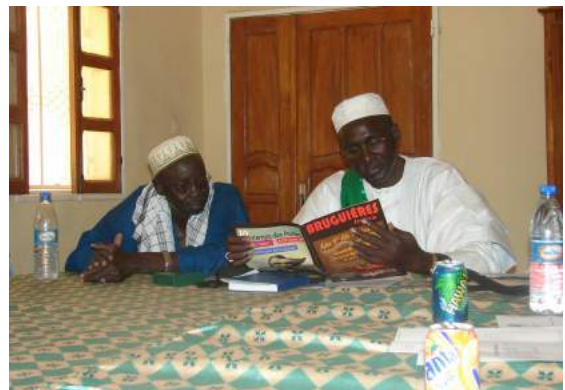
2.4. Réunion avec Monsieur le Maire de Boghé

Mercredi 2 avril 2008 à Boghé à 12 h 15

Participants :

- M. le Maire de Boghé entouré de son adjoint et de ses collaborateurs
- Délégation d'Aremau

Etienne Rivoire remet solennellement, à M. le Maire de Boghé, la médaille du village de Bruguières. Il lit publiquement la lettre adressée à M. Bâ Abou par M. Plantade, maire de Bruguières, à l'assemblée.



Il offre à M. Le Maire et ses adjoints le dernier numéro de la presse municipale « Bruguières infos » et leur propose de découvrir les press-books présentant Aremau.

Etienne Rivoire fait un historique de l'association Aremau, parle de sa création, de l'investissement du corps enseignant avec l'association d'école USEP et des habitants de Bruguières dans le projet de créer un jumelage avec l'école Capitale 7 de NKT sous la responsabilité de son Directeur présent en 2000 et l'investissement depuis 8 ans de M. Bâ Abou.

Il formule la volonté de faire de même avec le village de Thialgou.

M. le Maire précise que le village de Thialgou est « comme un quartier » de Boghé.

Bâ Abou explique comment il prépare les enfants à établir les correspondances avec les écoliers de France.

M. Le Maire déclare qu'il est très fier de Abou, que celui-ci est la fierté du village. Il ajoute qu'il n'a pas assez de mots pour exprimer sa reconnaissance à l'instituteur pour le travail qu'il fait.

M. Le Maire annonce qu'il expliquera au Conseil Municipal du dimanche suivant les buts de l'association Aremau, sa proposition de jumelage avec Thialgou et l'arrivée des dons qui seront distribués à l'école, aux associations, coopératives, dispensaire, etc.

Etienne Rivoire attire l'attention sur le fait que des colis de médicaments doivent arriver par bateau à destination du dispensaire de Thialgou (ou à défaut à celui de Boghé) et d'une structure médicale plus importante. Il insiste pour que le tri soit fait par un médecin afin que les médicaments soient utilisés à bon escient.

M. Le Maire remercie encore l'association AREMAU pour sa proposition de partenariat entre les deux villages de Bruguières et Thialgou.



A l'issue de la réunion, M. Amadou N'Gaidé, conseiller municipal, nous fait part de son inquiétude sur le devenir d'archives scolaires en voie de dégradation à l'école 1 de Boghé. Celle-ci, première école coloniale créée en 1909, recèle des archives, depuis sa création à 1961 (année de l'indépendance), qui nécessiteraient une restauration. Elles sont précieuses pour la mémoire collective de la région de Boghé.

Il nous demande, en présence du Directeur de l'Ecole, s'il existe des moyens de sauvegarder ce patrimoine.



La réunion à la Mairie de Boghé est suivie par une visite de courtoisie au Wali (Préfet) de Boghé

Echanges entre M. le Wali et le Président d'Aremau, en présence de M. Le Maire, sur l'objet de la présence de l'association à Boghé.



2.5. Rencontre avec les femmes de la Coopérative de Thialgou

Mercredi 2 avril 2008 à Boghé à 18 h.



Bâ Abou ouvre la séance en se faisant l'interprète des femmes : « elles n'ont pas pu s'exprimer la veille pendant la réunion d'accueil, comme elles l'auraient souhaité. Elles se présentent donc individuellement aujourd'hui » :

Aminata Hassane Tall – Secrétaire Générale

Aissata Idrissa Wagne – Trésorière

Aminata Mamoudou Diallo – Commissaire aux comptes

Aminata Mamadou Sy – Vice-Présidente

Mariem Amadou Sy – Membre

Mariem Amadou Dia – Vice-Secrétaire Générale

Aïssata Ibrahima Sy – Vice-Commissaire aux comptes

Kadidiata Amadou Soko – La Présidente excusée, rejoindra la réunion en cours de séance.



La Trésorière préside la réunion en l'absence de la Présidente. Bâ Abou fera la traduction des échanges.

Aissata Idrissa remercie le Président d'Aremau d'avoir traversé les continents pour venir jusqu'ici : « C'est Dieu qui nous a amenés jusqu'à là ! ». Elle remercie surtout Abou grâce à qui cette rencontre peut se faire.

Etienne demande quels sont les domaines où intervient la coopérative des femmes ?

Aissata remercie pour l'intérêt qu'on leur porte et aussi qu'on les interroge sur leurs besoins.

Leurs activités, toutes manuelles, sont les suivantes :

- Elles font de l'agriculture, entretiennent des potagers.
- Couture, broderie ; commerce d'objets tressés (paniers, décorations).

« Tout le travail qu'une femme peut faire, on le fait ! »

(Elles n'interviennent pas au niveau de l'école.)

Abou les encouragent à exprimer franchement et avec précision leurs besoins : « Quand quelqu'un demande quelque chose, il faut être très précis, très franc, ... »

Exposition des problèmes par thème :

1°) Au sujet du potager :

Elles font des semences auprès du canal unique. Elles exploitent 1200 ares. Pour un are exploité, elles payent 100 UM/mois.

Elles achètent les semis en pots : oignons (20 000 UM = 53 €) ; gombo (4000 UM) ; piments (5000 UM) ; carottes (5000 UM).

Les activités de maraîchage commencent au mois de novembre.

Quand les rizières fonctionnent, le canal est ouvert. Il y a alors de l'eau en permanence et elles peuvent arroser le potager. Après la récolte du riz, il n'y a plus d'eau.

Pour avoir accès à l'eau du canal, elles payent une taxe à l'année alors qu'elles n'ont de l'eau que pendant 4 mois. Le potager ne peut pas être utilisé pendant les mois sans eau.

Leur demande est la suivante : elles voudraient un forage pour leurs potagers et ne plus utiliser le canal : elles ne paieraient plus la taxe pour l'usage du canal et pourraient faire plusieurs récoltes.

Une discussion s'en suit sur la possibilité ou non de faire un forage :

Etienne demande si la nappe phréatique est généreuse ; La réponse est affirmative, le niveau de l'eau est au plus à 16 m mais probablement bien moins.

Philippe propose la solution de pompes immergées avec groupe électrogène (il y a aussi la possibilité d'utiliser l'alimentation en courant électrique du village). Il n'y a pas besoin d'un gros débit. Un moteur diesel est souhaitable. (1,75 kg = 2000 watts = 5 m³/h). La tuyauterie doit être en PVC noir.

Si le forage doit se faire, il faudra tenir compte que le sol est argileux.

Patrice pense que la source qui alimentait le puits du village (actuellement condamné) doit se situer sur un parcours N/S par rapport au village, peut-être jusqu'au potager.

Philippe suggère qu'il vaut mieux installer plusieurs petites pompes à plusieurs endroits car en cas de panne, elles seraient plus utiles qu'un seul puits.

Abou remercie Philippe d'apporter ses connaissances en la matière et dit qu'il faut approfondir le sujet en retournant voir sur place.

Etienne propose qu'on change de sujet, car les questions techniques peuvent être étudiées plus tard.

Patrice conclut qu'il faut rouvrir le puits du village.

- Mireille demande aux femmes « si les hommes interviennent dans leurs décisions et quand ? »

Réponse : « Elles prennent leur décision et la soumettent aux hommes pour les tenir informés et les honorer »

Autre point abordé sur le potager :

Les animaux divaguant dans le village dérangent et font des ravages dans les potagers. Les clôtures ne suffisent pas. Il faut les surveiller en permanence.

Pour protéger leurs potagers, les femmes se sont cotisées pour payer un gardien, mais c'est un sacrifice financier. Il surveille en permanence, depuis sa hutte, l'entrée des champs pour empêcher les intrusions. La journée, il peut intervenir et chasser les animaux qui se répandent dans les cultures mais la nuit c'est plus difficile.

Les animaux ne sont pas uniquement ceux du village.

Nb : Ce point ayant été abordé pour information, aucune proposition ne peut être faite pour l'instant.

2°) Le centre de couture, broderies, commerce

Elles font des draps, des pagnes tissés africains.

Elles ont envoyé quelques-unes de leurs membres à Boghé pour apprendre la couture à la main.

Etienne demande si une machine à coudre leur serait utile ?

Réponse : Elles font tout à la main, mais si elles en avaient une, ce serait mieux !

Patrice a une machine à coudre Singer qui est en état de fonctionner en France. Après réparation, elle peut être expédiée à Thialgou.

Les femmes sont heureuses de cette proposition à laquelle elles ne s'attendaient pas. Au nom de toutes les femmes, elles remercient profondément les membres d'Aremau de leur proposer une machine et c'est une grande joie.

3°) Décorticage du riz

La population de Thialgou est issue de familles d'éleveurs et de cultivateurs. Chaque maison a une parcelle de terre cultivée.

Après la récolte du riz, la demande concernant le décorticage est très forte et il n'y a pas de machine décortiqueuse à Thialgou. Elles demandent si on peut les aider à s'en procurer une.

Abou intervient pour dire que les seules machines qui existent sont chez des particuliers à Boghé. Il n'y en a pas à Thialgou. Le riz est envoyé à Boghé où on paye le concassage. Par ailleurs, le son sert à nourrir les animaux.

Philippe précise qu'il s'agit d'un concasseur et qu'il peut être électrique.

Jacky ajoute qu'il faut un modèle simple.

Abou dit, au nom des femmes, que c'est la première fois qu'elles demandent quelque chose. Elles nous prient de les excuser car ce n'est pas dans leurs habitudes mais cela veut dire à quel point elles manquent de moyens malgré leur volonté.

4°) Le jardin d'enfants

L'éducation des enfants revient aux mamans.

En 2002, les femmes ont créé un centre de garderie pour les enfants du village.

Elles ont démarré avec rien du tout. La « nounou » a commencé dans une maison particulière. L'école leur prête actuellement une classe.

Elles pensent que le jardin d'enfants va, un jour ou l'autre, être prié de quitter les locaux de l'école.

Elles demandent une case dans le village pour abriter le jardin d'enfants. N'importe quel local serait le bienvenu.

5°) Le fonctionnement de la coopérative

La coopérative fait l'objet d'un agrément ministériel.

Le siège : Elles avaient au début un emplacement dans une case pour abriter leurs activités. Mais elles trouvent que la gestion du local est trop lourde. Le toit s'est détérioré avec les pluies. La réparation des toitures est devenue coûteuse car il n'y a plus de bois brut sur place et il faut acheter des poutrelles usinées.

Finalement, elles se réunissent les unes chez les autres, ce qui permet le rapprochement.

Le sujet des cotisations, des micro-crédits, des tontines, qui peuvent être des moyens de financement, est abordé.

Au terme de ces échanges :

Etienne Rivoire remercie les femmes pour l'hospitalité africaine et leur dit que la réalité dépasse ce que l'on pouvait imaginer sur les échanges qui sont entrain de se créer.

Il propose d'acheter des objets de leur production artisanale. Ils feront l'objet d'une exposition lors d'une manifestation, organisée par Aremau, qui doit se tenir à Bruguières le 15 novembre 2008.

Des salutations et des remerciements réciproques sont échangés entre le Président d'Aremau et les représentantes de la coopérative des femmes de Thialgou.

Les femmes ont conscience que par rapport à tout ce qui a été dit ce soir, tout n'est pas réalisable, mais que plusieurs points de leurs préoccupations seront pris en compte.

La réunion se termine sur la remise à ces dames des différentes affaires qui ont été amenées de France pour leur coopérative (livres, jeux éducatifs, linge, peluches, jouets etc.).



Femmes de Thialgou



2.6. Réunion avec les parents d'élèves de Thialgou

Mercredi 2 avril 2008 à Thialgou à 19 h.

Etienne Rivoire manifeste son étonnement de découvrir qu'il existe des associations de Parents d'Elèves en Mauritanie !

Les représentants des Parents d'Elèves expliquent que l'école a été créée en 1969 à Thialgou et que ce sont les habitants qui l'ont construite !

A la question, si l'école est gratuite, ils répondent que l'inscription est gratuite mais que l'équipement scolaire est payé par les parents. Ceci pose des problèmes pour les familles en difficulté.

Normalement, les enfants ont un livre chacun mais dans les petites communes, c'est un livre pour 2 écoliers.

La journée scolaire étant scindée en deux, avec une pause de midi à 15 heures, il y a un problème pour le déjeuner pour ceux qui habitent loin : il n'y a pas de cantine.

L'école de Thialgou est la plus grande des villages environnants : une décision ministérielle interdit aux enfants des autres communes de venir à Thialgou.

L'école n'est pas clôturée suffisamment et 2 classes s'affaissent. Le toit du préau s'est effondré.

Les Parents d'Elèves se cotisent pour payer certains travaux dans l'école. Il y a quelquefois des organismes qui viennent les aider.

Etienne propose un échange de correspondances entre les écoles de Thialgou et de Bruguières. Il demande aux parents de Thialgou de soutenir leurs enfants dans cet échange. Ils donnent immédiatement leur accord !

La secrétaire de l'Association d'Aremau étant Présidente des Parents d'Elèves de l'école de Bruguières, des échanges à définir pourraient s'établir avec les parents d'élèves de Thialgou.

Les représentants des Parents d'Elèves, pour clôturer la réunion, disent qu'il n'y a pas assez de mots pour remercier la délégation d'Aremau d'avoir traversé les continents pour venir dans leur village demander quels sont leurs problèmes.

